

## **Elections Professionnelles**

## Du 30 novembre au 06 décembre 2018



Nathalie Makarski : "Le Snapatsi est le plus compétent pour défendre les administratifs, techniques et scientifiques"



"Aujourd'hui, le Snapatsi est le plus compétent pour défendre les personnels administratifs, techniques et scientifiques et être majoritaire", déclare Nathalie Makarski. La secrétaire générale du Snapatsi (Syndicat des personnels administratifs, techniques, scientifiques et infirmiers) répond aux questions d'AEF info dans le cadre d'une série d'interviews réalisées en vue des élections professionnelles, qui se dérouleront du 30 novembre au 6 décembre 2018 dans la police nationale (lire notre dossier). Interrogée sur les principales problématiques des Pats, elle cite "la substitution des personnels actifs employés à des tâches administratives, techniques ou scientifiques". "Nous attendons à présent des actes concrets", souligne Nathalie Makarski, qui appelle par ailleurs le ministère de l'Intérieur à "porter une attention individuelle" à ses agents.

AEF info : En tant que présidente de la Fédération des services publics de la CFE-CGC (<u>lire sur AEF info</u>), dans quel état d'esprit abordez-vous ces élections professionnelles au ministère de l'Intérieur et dans la fonction publique ?

**Nathalie Makarski**: Nous sommes plutôt confiants. Au ministère de l'Intérieur, nos syndicats couvrent la quasi-totalité des effectifs, notamment depuis que le Snapatsi s'est ouvert aux contractuels et aux personnels des systèmes d'information et de communication. Nous ne sommes pas particulièrement inquiets quant au nouveau mode de scrutin, à savoir le passage au vote entièrement électronique.

AEF info : Quelles sont les problématiques les plus immédiates que vous identifiez pour les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la police ?

Nathalie Makarski: Elles varient selon les filières, mais le point qui les rejoint toutes concerne la mise en œuvre complète du protocole d'avril 2016 (lire sur AEF info). Certaines mesures ont été déployées, d'autres partiellement. Dans cette dernière catégorie, notre revendication phare est la poursuite de la substitution des policiers actifs employés à des tâches administratives, techniques ou scientifiques par des agents issus de la filière Pats. Il y a besoin d'une volonté politique forte pour l'application concrète des ambitions affichées dans le protocole et par le ministère de l'Intérieur.

Cette question apparaît clairement dans le projet de loi de finances pour 2019, mais nous attendons à présent des actes concrets. Un gros travail de fond a été réalisé par la DRCPN, avec un plan ambitieux et des projections précises. Mais tout cela nécessite le recrutement de personnels de soutien. Sans recrutements significatifs, la situation ne pourra pas évoluer. Sur le terrain, les chefs de service n'ont souvent pas les effectifs de soutien nécessaires, si bien que la substitution se fait parfois à l'envers!

AEF info : Les syndicats de policiers opposent-ils une forme de résistance à la substitution ?

Nathalie Makarski: Non. L'objectif est aujourd'hui partagé et dit de manière très ouverte par les syndicats de personnels actifs. Lors du dernier comité technique ministériel, qui s'est tenu le 15 octobre 2018, ce sujet a été abordé à la demande du Snapatsi. L'administration a présenté les conclusions du rapport de l'inspection générale de l'administration sur la politique de substitution (<u>lire sur AEF info</u>), et cela a été l'occasion pour nous de réaffirmer nos attentes fortes en la matière.

AEF info : Au-delà de la substitution, vous évoquiez des problématiques spécifiques aux différentes filières des agents que vous représentez...

Nathalie Makarski: Pour les personnels scientifiques, l'urgence est une réforme du statut pour les faire sortir de celui "sédentaire" des personnels administratifs de la police nationale. Il faut reconnaître le côté atypique de leurs missions – souvent les mêmes que celles des personnels d'active chargés de missions de PTS – et leurs conditions d'emploi. La demande d'un statut dérogatoire est amplement justifiée pour cette catégorie d'agents.

Pour les personnels techniques, la fusion des différentes filières au sein du ministère de l'Intérieur est annoncée pour 2019. C'était l'une de nos principales revendications, et nous veillerons à ce qu'elle soit mise en œuvre correctement.

En ce qui concerne les personnels administratifs, nos revendications sont plus générales : il convient de leur apporter <mark>une plus grande reconnaissance quant à leur positionnement au sein de l'institutio</mark>n. Par ailleurs, nous militons pour <mark>le développement des horaires variables,</mark> allant jusqu'à faire de la pédagogie dans certains services devant la réticence de la hiérarchie.

AEF info: Pour quelles raisons les personnels administratifs, techniques et scientifiques devraient-ils voter pour le Snapatsi?

Nathalie Makarski: Aujourd'hui, le Snapatsi est le plus compétent pour les défendre et être majoritaire. Nous menons un important travail de fond sur les comités techniques et les commissions administratives paritaires. Le Snapatsi est présent partout, ce qui nous permet d'être dans la proximité. De plus, nous avons construit un dialogue social de qualité au sein du ministère de l'Intérieur. Nous espérons qu'il pourra se poursuivre, ce qui n'est pas certain au regard des réformes envisagées dans la fonction publique. Or le syndicalisme, c'est comme les abeilles: c'est lorsqu'il aura disparu que l'on se rendra compte de son importance!

Enfin, le Snapatsi incarne la stabilité : depuis notre création il y a 18 ans, nous sommes affiliés à la CFE-CGC. Nous avons toujours été constructifs pour l'avenir de nos collègues en formulant des propositions à l'administration et nous continuerons sur cette dynamique.

AEF info : Quelles sont les évolutions que vous appelez de vos vœux à l'échelle de la police nationale ?

Nathalie Makarski: C'est un sujet bien vaste! Si je devais mettre en avant un seul sujet, je citerais l'importance de renforcer l'accompagnement de l'humain dans une institution de près de 200 000 agents, de porter une attention individuelle. C'est le rôle de l'administration de veiller aux conditions d'emploi et de travail de ses agents, et nous serons force de proposition en ce sens.

BURE AU NATIONAL
52 rue de Dunkerque
75009 PARIS
Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14
snapatsi@snapatsi.fr

